

OUEST-FRANCE.FR

734 mots

mercredi 4 septembre 2019

-

Alençon

Alençon. Encore plus de diversité au collège Louise-Michel



Les jeunes de l'Institut médico-éducatif La Garenne, avec Angélique Tessier, éducatrice spécialisée, Viviane Meunier, enseignante spécialisée et Sébastien Robert, principal du collège Louise-Michel. - Crédit: OUEST-FRANCE

L'établissement scolaire ouvre deux classes dédiées aux enfants porteurs de handicap. Ils seront vingt à bénéficier d'un accueil et d'un accompagnement sur-mesure.

« **C'est un vrai virage inclusif que nous accomplissons en cette rentrée.** » Sébastien Robert, principal du collège Louise-Michel d'Alençon, a le sourire. L'établissement accueille pour la première fois, vingt enfants en situation de handicap : dix en Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) et dix en UEE (unité d'enseignement externalisée). Lundi matin, en même temps que les sixièmes, la plupart ont découvert les lieux dans lesquels 260 élèves vont poursuivre leurs études.

« Une attente très forte »

Pour Angélique Tessier et Viviane Meunier aussi, la rentrée 2019 est synonyme de changement. L'éducatrice et l'enseignante, toutes deux spécialisées, ont quitté l'Institut

médico-éducatif (IME) La Garenne, où elles exerçaient auparavant pour accompagner les dix jeunes de 12 à 15 ans qui participent à la belle aventure de l'UEE. « **C'est l'IME qui nous a sollicités. Nous avons travaillé pendant un an sur ce projet** », commente Sébastien Robert.

« **Il y a une attente très forte**, explique Pascal Rossolini, directeur de l'IME. **Les jeunes orientés vers les IME souhaitent se rapprocher de la normalité. En 2022, 80 % des enfants en situation de handicap devront être scolarisés en milieu ordinaire.** » La création de l'UEE s'inscrit dans ce cadre. « **À nous de mettre en place les meilleures conditions possible pour que l'inclusion se fasse naturellement** », poursuit-il.

Une initiative vertueuse

« **C'est bon pour tous**, estime Sébastien Robert. **Pour ces jeunes, pour les collégiens, pour les professionnels. Cela fait bouger les lignes et monter tout le monde en compétence. S'il y avait un peu de réserve au départ de la part des personnels, il y a maintenant plutôt de l'envie.** » En juin, les jeunes ont passé une demi-journée au collège et sont revenus jeudi dernier avec leurs parents.

L'arrivée des jeunes de l'IME coïncide avec la création d'une Ulis. La quatrième à Alençon et la quinzième dans les collèges publics du département. Ainsi, 50 % de ces collèges peuvent accueillir des enfants présentant des troubles cognitifs, des déficiences sensorielles ou motrices, les empêchant de suivre une scolarité classique. « **De la 6^e à la 3^e, ils sont réunis au sein du même dispositif et vont dans des classes ordinaires en fonction de leurs compétences** », souligne Sébastien Robert.

Un enseignant expérimenté

Lundi, les quatre plus jeunes élèves ont pris leurs marques avec Sébastien Philippe, enseignant spécialisé, qui accomplissait sa onzième rentrée en Ulis. À ses côtés, Joakim Collet, accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH), employé à mi-temps. Et quelques parents. « **Je suis très contente de l'ouverture de cette classe**, avoue Sandrine Simon. **C'est proche de chez moi, c'est très pratique.** »

La mère de famille déplore cependant avoir attendu huit longs mois, le feu vert de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) autorisant Siryane à poursuivre sa scolarité. Un couple de parents ne cache pas, pour sa part, sa déception de voir son fils effectuer sa rentrée sans l'AESH individualisée qui aurait dû être présente. Sébastien Philippe explique, rassure. Les quatre enfants le regardent, confiants.

« La priorité, c'est l'inclusion scolaire »

« **La priorité de cette rentrée, c'est l'inclusion scolaire. Il faut un accompagnant d'élèves en situation de handicap, un AESH, pour chaque élève** », affirme Françoise Moncada, directrice académique des services de l'Éducation nationale de l'Orne. « **Plus de trois cents ont déjà été recrutés** », ajoute Isabelle Foret-Simon, secrétaire générale de la direction des

services départementaux de l'Éducation nationale.

« La difficulté, c'est de trouver des accompagnants dans les petites écoles rurales. Les AESH ont déjà des petits salaires, alors on ne va pas leur demander de faire 40 km par jour en voiture pour rejoindre une école, poursuit Françoise Moncada. Pour l'heure, nous avons dix élèves sans accompagnants et dix accompagnants sans élèves. Maintenant, à nous de les faire se rencontrer en collant à leur réalité. »

Cette rentrée, le département scolarise plus de 1 300 élèves en situation de handicap dans ses écoles, collèges et lycées. Un service public de l'école inclusive a été mis en place. Il propose, depuis juin, une cellule d'accueil, d'écoute et de réponse auprès de laquelle les usagers peuvent s'informer quant à leur situation (tél. 02 33 32 53 07). Deux pôles inclusifs d'accompagnement local (Pial), implantés à Flers et Alençon, devraient permettre un suivi qualitatif de l'inclusion.

Fabienne GÉRAULT.